

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00671

Numéro SIREN : 798 102 430

Nom ou dénomination : MI-CH

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000925

Désignation de l'entreprise Société MI-CH SARLAdresse de l'entreprise 189 route de St Julien

74520 VALLEIRY

Numéro SIRET * 7 9 8 1 0 2 4 3 0 0 0 0 1 3Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 220 FEV. 2020
THONON LES BAINS

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 9 2 0 1 9	3 0 0 9 2 0 1 8
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	239 312	012	239 312
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	81 854	030	62 928
	Immobilisations financières * (1)	040	160	042	160
Total I (5)		044	321 326	048	258 398
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	11 075	062	11 075
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	7 904	074	18 258
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	25 356	086	25 356
	Charges constatées d'avance *	092	1 454	094	1 454
	Total II	096	45 790	098	50 227
Total général (I+II)		110	367 117	112	304 189
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		6 000	6 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		600	600
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		102 520	61 229
	Report à nouveau	134		26 652	26 652
	Résultat de l'exercice	136		51 347	41 291
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		187 119	135 772
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		32 690	82 285
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		13 135	14 763
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	55 840	172	79 347
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		117 069	176 395
Total général (I + II + III)		180		304 189	312 167
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

REVENUS

Cegid Group

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société MI-CH SARINéant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 00 9 2019
Exercice N-1 clos le 13 00 9 2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	357 754	365 617	
	Production vendue	biens			215		214			
		services *				217		218	8 544	13 352
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226		261	
	Autres produits						230	5 107	2 843	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)				232	371 405	382 073	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	115 896	144 635	
	Variation de stock (marchandises) *						236	(400)	(206)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	1 561		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	63 135	60 364	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	993	)	244	3 340	2 880
	Rémunérations du personnel *						250	89 714	86 370	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	20 857	19 292	
	Dotations aux amortissements *						254	6 959	12 627	
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	4 488	3 884	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation		(II)				264	305 550	329 847	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	65 856	52 226		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280	2	2	
	Produits exceptionnels		(IV)				290			
	Charges financières		(V)				294	1 890	3 644	
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)				306	12 621	7 294	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	51 347	41 291		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	51 347	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)						324	12 621		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Dédutions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990		
Divers ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains d'ynamiser-BUTJ (art. 44 sexdecies)	992		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655						1 196		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	62 773	354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360			
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	62 773	372			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 304 188.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 366 297.86 Euros et dégageant un bénéfice de 51 347.41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 39 312		
Installations générales agencements aménagements des constructions			2 190
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	40 607		
Installations générales agencements aménagements divers	36 145		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 685		1 228
TOTAL	78 436		3 418
Autres titres immobilisés	160		
TOTAL	160		
TOTAL GENERAL	317 908		3 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 39 312	2 39 312
Installations générales agencements aménagements constr.			2 190	2 190
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			40 607	40 607
Installations générales agencements aménagements divers			36 145	36 145
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 913	2 913
TOTAL			81 854	81 854
Autres titres immobilisés			160	160
TOTAL			160	160
TOTAL GENERAL			321 326	321 326

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.		121		121
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	37 441	2 620		40 061
Installations générales agencements aménagements divers	17 647	3 723		21 370
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	882	494		1 376
TOTAL	55 969	6 959		62 928
TOTAL GENERAL	55 969	6 959		62 928

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	121				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 620				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 723				
Matériel de bureau informatique mobilier	494				
TOTAL	6 959				
TOTAL GENERAL	6 959				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	2 295	2 295	
Débiteurs divers	5 609	5 609	
Charges constatées d'avance	1 454	1 454	
TOTAL	9 359	9 359	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8	8		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	32 682	27 942	4 739	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 135	13 135		
Personnel et comptes rattachés	2 593	2 593		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 049	5 049		
Impôts sur les bénéfices	1 075	1 075		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 675	3 675		
Autres impôts taxes et assimilés	1 653	1 653		
Groupe et associés	55 840	55 840		
Autres dettes	1 359	1 359		
TOTAL	117 069	112 330	4 739	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 562			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	55 840			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10. 0000	600			600

Produits à recevoir**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 927
Dettes fiscales et sociales	930
Total	3 865

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 454
Total	1 454

MI-CH

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros
Siège social : 189 route de Saint Julien – 74520 VALLEIRY

798 102 430 RCS THONON-LES-BAINS

COPIE CONFORME

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 17 FEVRIER 2020

DECISION PROPOSEE ET VOTEE D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils viennent de vous être présentés, font apparaître un bénéfice net comptable de **51.347,41 euros** que je vous propose d'affecter en totalité sur le compte « **Autres Réserves** ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société ressortent à **187.119,06 euros**.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel :

- . des distributions effectuées au titre des trois exercices précédents,
- . du montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI,
- . ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction ventilés par catégorie d'actions ou de parts, avec l'indication du montant de ces revenus éligibles,

il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distributions au titre des trois derniers exercices.

Exercices	Dividende versé par part sociale	Éligibles à la réfaction	Non éligibles à la réfaction
30.09.2016 (9 mois)	-	-	-
30.09.2017 (12 mois)	-	-	-
30.09.2018 (12 mois)	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait
Certifié conforme
Le Gérant

